

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A LA COMMUNAUTE

URBAINE DE LILLE

SEANCE DU 27 JUIN 1989

-----

Mes Chers Collègues,

Vous venez de décider de me porter à la présidence de notre Assemblée Communautaire. Votre confiance m'honore. J'y suis très sensible et je vous exprime avec ma pleine gratitude mes très vifs et très cordiaux remerciements.

Merci à vous qui vous êtes exprimés pour tirer la Communauté Urbaine des ornières du doute et de l'impuissance où elle risquait de s'enliser.

Merci à ceux qui se sont abstenus pour permettre à la Communauté Urbaine d'assurer son avenir sans rien renier de leurs engagements. Tout est clair pour gouverner ensemble. Tout est clair pour ne pas tirer de notre coopération naturelle entre communes une signification politique que

nous n'aurions pas voulu lui donner. Même si, à tort, nos collègues communistes en ont jugé autrement.

Ma première pensée va aux conseillers communautaires qui nous ont précédés. Au cours de ces vingt années, ils ont réalisé un travail qui est reconnu unanimement.

Certains d'entre vous, chers collègues, siègent depuis 1968 et sont les témoins privilégiés des difficultés, qui deviennent héroïques avec le temps qui passe ! et surtout des réalisations nombreuses et quelquefois même exceptionnelles.

J'ai une pensée particulière pour Augustin LAURENT, Maire honoraire de Lille, qui eut la charge considérable de mettre cette institution naissante "sur ses rails" et de transposer dans la réalité ce qui n'était alors q'un texte de loi diversement apprécié !

Pour tous, pendant de longues années, le Président Arthur NOTEBART a été la figure de proue de la C.U.D.L. Avec intelligence et pragmatisme, avec une opiniâtreté allant de paire avec une impatience fougueuse, le Maire de Lomme a su mener son navire au milieu même des tempêtes. A vrai dire, ce navire fut plutôt un métro. Notre métro si discuté au départ et si revendiqué aujourd'hui ! Le métro qui a fait mieux connaître la métropole de part le monde entier.

Que le Président NOTEBART en soit très justement remercié et qu'il comprenne que la recherche difficile et batailleuse d'un nouvel avenir ne signifie en aucune manière l'oubli du passé. Je lui exprime au nom de l'assemblée communautaire la considération qui est due à son oeuvre et sa personne.

Je voudrais associer à ces remerciements le personnel communautaire : les techniciens de tous rangs, les administratifs de tous niveaux qui ont été et sont les acteurs compétents et dévoués de notre grande machine communautaire.

Permettez-moi de citer et de remercier personnellement Mr. Pierre PERRIN, le secrétaire général et Mr. GUILLEMINOT, directeur général des services techniques. Ils sont l'un et l'autre appréciés unanimement. J'entends, bien sûr, travailler avec eux et leurs collaborateurs dans un climat de confiance et de grande sérénité. Notre règle sera celle du service pour la réussite.

Mes chers collègues, vous connaissez notre programme de travail pour les prochaines années. Ce programme, nous l'avons adopté dans nos conseils municipaux respectifs. Il est "l'accord amiable" qui nous a réuni. Les grandes orientations qui ont été approuvées par les représentants du suffrage direct nous engagent tous.

Une grande maison a besoin d'une équipe, vous allez la constituer autour du Président ; a besoin d'objectif que nous connaissons pour nous les avoir fixé à nous même ; a besoin d'un style que je voudrais résumer en quelques mots : coopération, délégation et participation, information, concertation.

Coopération tout d'abord :

La communauté urbaine n'est pas une collectivité territoriale. Le territoire, c'est vous les Maires, les Elus, qui le représentez.

Je respecterai donc vos charges et vos initiatives. Mais ai je besoin de dire combien nous devons être solidaires et que c'est de notre coopération que naîtra un développement harmonieux entre les grandes villes, Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et les autres, petites ou moyennes. Notre salut communautaire est dans notre diversité surmontée. Notre volonté commune de garder 140 conseillers est aussi un acte de foi et une disposition d'esprit.

La coopération concerne bien sûr toutes les communes. Toutes ne sont pas représentées. J'entends les associer, en plus de la réunion légale annuelle, par une ou plusieurs rencontres, où elles pourront être informées de l'évolution des grands dossiers communautaires mais aussi faire connaître leurs problèmes et leur point de vue.



Il me paraît légitime aussi que tous les maires et conseillers délégués soient traités sur un pied d'égalité, compte tenu que les maires non délégués participent au travail commun dans les commissions et sont régulièrement convoqués dans des groupes de travail. Nous prendrons une décision à ce sujet lors de la prochaine séance.

Autres mots clés : délégation et participation.

Je veillerai à ce que les vice-présidents puissent assumer la plénitude des fonctions qui sont les leurs. J'attache la plus grande importance aux travaux des commissions, là où la proposition et le signe même de la responsabilité. La participation de tous est indispensable et nous aurons à fixer les règles de cette participation.

Je réunirai une fois par mois l'exécutif de la C.U.D.L. afin que nous puissions avec l'ensemble des vice-présidents faire le point des dossiers en cours.

Pour donner le ton qu'il faut à la coopération et à la délégation, je souhaite que les responsabilités des vice-présidents de secteur soient élargies. Ils auront désormais la charge de l'urbanisme, du logement, et de la politique foncière. Et il faudra créer un quatrième voir même un cinquième secteur. Toutefois ces secteurs devront être coordonnés par une agence d'urbanisme dont nous avons décidé la création. Elle sera entre autre chargée d'élaborer un nouveau schéma directeur et de définir les grandes orientations métropolitaines en matière d'aménagement du territoire.

Troisième mot clé : l'information.

J'ai pu constater par ailleurs que la Communauté Urbaine dispose d'outils et de moyens d'information tout à fait exceptionnels. Ceux-ci sont à votre disposition en permanence, mais au surplus je veillerai à ce que régulièrement et systématiquement vous soyez destinataires de toutes les études ou statistiques établies par la Communauté Urbaine. Elles seront d'ailleurs présentées, détaillées selon des modalités que le bureau de Communauté fixera.

Quatrième mot clé : la concertation.

Nous devons développer la concertation avec les milieux économiques et sociaux, et j'aurai à cet égard des propositions concrètes à vous faire.

Nous devons nous ouvrir très largement vers le versant belge et nous positionner à l'égard de la Communauté Européenne de Bruxelles. Là encore des propositions seront faites le moment venu.

Voilà, mes chers collègues, les quelques principes qui guideront mon action.

Nos orientations programmatiques seront mises en oeuvre après une large discussion entre nous, sans précipitation mais aussi sans retard. Certaines toutefois demandent des décisions urgentes, je pense en particulier à la ligne 2 du métro et au T.G.V., aussi je vous propose la convocation d'une prochaine assemblée le 10 juillet pour examiner ces questions.



Auparavant l'exécutif sera convoqué le 7 juillet et le bureau le 10 avant la tenue de l'assemble plénière.

Merci encore pour la collaboration que vous voudrez m'apporter. J'ai confiance dans l'avenir de la métropole, j'ai confiance dans ses hommes, dans ses entreprises, dans ses élus. Nous avons des rendez-vous très importants au regard de l'histoire, aidez-moi à les réussir.

# LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE TOURNE UNE PAGE

## Pierre Mauroy, élu à la présidence succède à Arthur Notebart



Pierre Mauroy, député maire de Lille et premier secrétaire du PS, a été élu mardi comme prévu président de la Communauté urbaine de Lille (CUDL), succédant au socialiste Arthur Notebart, qui assura la présidence pendant 18 ans. Pierre Mauroy a obtenu dès le premier tour de scrutin 72 voix sur 134 votes (il y a 140 conseillers communautaires) malgré la non-participation au vote des 5 communistes. Le

maire de Lille a fait le plein des voix socialistes (61 sans la voix d'Arthur Notebart) et drainé sur son nom une dizaine d'apparentés et membres du Gadec (le Groupement d'action et de développement communautaire qui regroupe les petites communes), a-t-on indiqué au sein du groupe socialiste.

● Page 3

NE

28 juin 89